

Lauréats de l'appel à projets national PNA – 2021 – session 1

Région	Structure porteuse	Intitulé du projet	Résumé
Auvergne-Rhône-Alpes	Saint-Etienne Métropole	PAT de Saint-Etienne Métropole : pour une alimentation saine, locale et durable, accessible à tous	<p>De nombreuses actions en faveur d'une alimentation de proximité ont déjà émergé sur le territoire de Saint-Etienne Métropole.</p> <p>Des initiatives innovantes, issues de l'engagement des différents acteurs sur la question alimentaire, ont été déployées comme, par exemple, de nouvelles formes de distribution en faveur des habitants, des projets d'agriculture urbaine, ou encore des actions de lutte contre le gaspillage alimentaire.</p> <p>Afin de donner de la visibilité aux projets, actuels et à venir, de les mettre en synergie et de permettre une coopération territoriale, Saint-Etienne Métropole souhaite élaborer une stratégie alimentaire et impulser une nouvelle ambition à l'échelle des 53 communes qui la composent. L'objectif est de rendre accessible à tous, une alimentation saine, durable locale.</p> <p>Cette démarche débutera par la réalisation d'un diagnostic, puis aboutira à l'élaboration de la stratégie et d'un plan d'actions établis sur la base d'une concertation transversale et multi partenariale.</p>
Auvergne-Rhône-Alpes	Communauté de communes du Bocage Bourbonnais	PAT du Bocage Bourbonnais : les fondations agro-écologiques et alimentaires du Bocage Bourbonnais de 2035	<p>Composante essentielle du projet de territoire de la Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais, le Projet Alimentaire Territorial, se veut un outil transversal permettant de conforter des projets existants autour de la santé (précarité alimentaire et prévention de la santé), de l'économie, de l'environnement ou encore de l'emploi. Pour cela, la Communauté de Communes s'est appuyée sur la réalisation d'un diagnostic partagé et d'une démarche participative de construction du projet de territoire auxquels de nombreux acteurs et habitants ont pu contribuer : associations et entreprises locales mais aussi professionnels de santé ainsi que les partenaires de l'emploi, les chambres consulaires, les administrations. Il s'agit de proposer un projet qui réponde de manière très pragmatique aux problématiques territoriales par la création d'outils structurants (plateforme logistique de livraisons, boutique de producteurs...) et par un accompagnement visant à maintenir les liens humains et la transition vers un territoire plus résilient.</p>
Auvergne-Rhône-Alpes	Syndicat mixte	Produire durable, consommer local et mieux manger : une stratégie alimentaire pour tous sur l'Ouest Lyonnais.	<p>Engagé depuis de nombreuses années autour du maintien d'une activité agricole diversifiée et de qualité, le Syndicat de l'Ouest Lyonnais, au côté de ses communautés de communes membres, souhaite porter une vision transversale de l'alimentation et mettre en œuvre, avec l'ensemble des acteurs du territoire, un programme d'actions opérationnel, construit en complémentarité avec les différentes échelles et territoires de proximité.</p> <p>L'Ouest Lyonnais souhaite permettre à ses 128 000 habitants d'accéder à une alimentation locale, durable et de qualité, autour de cinq grands axes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer une agriculture de production viable et durable et rapprocher la production de la consommation par une meilleure structuration des filières ; - Accompagner la transition de la restauration collective vers une alimentation durable et lutter contre le gaspillage alimentaire ; - Offrir aux habitants un accès à des produits locaux de qualité ; - Coopérer pour répondre à la demande des métropoles voisines ; - Animer et mettre en œuvre une gouvernance alimentaire partagée sur l'Ouest Lyonnais.
Auvergne-Rhône-Alpes	Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône	Stratégie Agricole et Alimentaire Territoriale (SAAT) de Entre Bièvre et Rhône	<p>« Entre Bièvre et Rhône » souhaite, à l'échelle de son périmètre, définir sa politique agricole et alimentaire afin d'accompagner au mieux les acteurs au sein des filières agricoles et alimentaires du territoire. Pour ce faire, élaborera sa stratégie agricole et alimentaire territoriale en associant l'ensemble des acteurs du territoire qu'ils soient internes à la collectivité ou externes (acteurs : sociaux économiques, institutionnels, associatifs et citoyens).</p> <p>Cette démarche aboutira à la rédaction d'un diagnostic, d'une stratégie et d'un programme d'actions. Les objectifs sont les suivants : accroître la part de produits locaux dans la restauration hors domicile conformément à la Loi EGALIM, augmenter le nombre d'exploitations HVE et/ou AB, augmenter les bénéficiaires du dispositif « paniers solidaires », augmenter le nombre d'animations pédagogiques réalisées dans les écoles...) tout comme les publics ciblés (scolaires, agriculteurs, industriels, acteurs de la RHD, habitants en situation de précarité...).</p>

Auvergne-Rhône-Alpes	Communauté de Communes Saône-Beaujolais	PAT Saône-Beaujolais	<p>La CCSB est un territoire rural. Plus de la moitié de sa superficie est dédiée aux activités agricoles. Ce tissu doit répondre à de nombreux défis : préserver son foncier ; dynamiser les friches ; répondre au renouvellement des générations ; soutenir la diversification des activités ; permettre le développement d'une offre respectueuse de l'environnement. La CCSB, en tant que collectivité rurale, a tout son rôle à jouer pour préserver ce tissu agricole et faire face aux besoins alimentaires du territoire. La mise en œuvre d'un PAT répond à de tels enjeux. La CCSB pilotera donc ce PAT en appui avec les consulaires, le monde agricole et associatif.</p> <p>Le PAT Saône-Beaujolais a pour objectif de définir une stratégie alimentaire territoriale, de développer l'offre en produits locaux et de rendre accessible une alimentation de qualité pour tous. La coopération interterritoriale sera au cœur de cette future stratégie en articulant différents échelons d'interventions : la demande traitée à l'échelle intercommunale et l'offre élargie dans un rayon de 80 km. Des réflexions seront également menées à l'échelle du département et de ses territoires limitrophes afin de coordonner les différentes stratégies alimentaires et mutualiser les synergies et moyens mobilisés.</p> <p>Ce PAT permettra d'avoir un diagnostic alimentaire complet, de définir à travers une démarche participative les principaux enjeux et de formaliser un plan d'actions partagé pour développer une alimentation durable.</p>
Auvergne-Rhône-Alpes	Communauté de communes de la Veyle	Bien manger en Bresse, un patrimoine alimentaire et agricole en partage.	<p>La Communauté de communes de la Veyle (CCV), territoire d'excellence alimentaire et gastronomique à prédominance agricole, réunie 18 communes autour de deux centre-bourgs : Pont-de-Veyle et Vonnas. La CCV met en œuvre depuis 2019 un projet de territoire qui s'appuie sur la mise en place d'un PCAET (plan climat-air-énergie territorial) dont le Projet alimentaire territorial est une des actions phares. Les diagnostics réalisés sur le plan social, agricole et alimentaire amènent le territoire à déposer un PAT qui doit être fédérateur de l'ensemble des acteurs de l'alimentation du producteur aux consommateurs. Une gouvernance est instaurée autour d'un comité de pilotage composé d'élus, d'acteurs professionnels et associatifs locaux. Le PAT vise l'ensemble des habitants et des professionnels de l'alimentation (individuelle ou collective). Il a pour objectifs de re-territorialiser les flux de consommation alimentaire, de répondre objectifs fixé par la loi EGalim, de faire face aux enjeux climatiques, énergétiques et agricoles, et surtout de reconnecter les habitants au système de production agricole local.</p>
Auvergne-Rhône-Alpes	Communauté de communes de la Matheysine	Émergence du PAT de la Matheysine	<p>Depuis 3 ans, le territoire de la Matheysine a bénéficié de plusieurs programmes et actions tournant autour de l'alimentation, de l'agriculture et du social : Matheysine dans l'assiette, programme PACAP (prévention obésité pédiatrique), stratégie foncière Sud Isère...</p> <p>La Communauté de communes de la Matheysine (CCM) est un EPCI relativement jeune : fusionné en 2014, après une mandature dédiée à la mise en place et l'organisation, la mandature qui s'ouvre s'oriente vers des années de projets et de développement : le PAT permet donc, par une approche en transversalité, de répondre aux enjeux nouveaux de développement et de coopération.</p> <p>Les publics ciblés sont les suivants : les agriculteurs (166 sur le territoire), les acteurs économiques (notamment plus de 62 restaurateurs), les habitants (notamment par les scolaires et les publics défavorisés).</p> <p>Les objectifs opérationnels et actions du PAT porteront sur les aspects suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Partager les connaissances et élargir les réseaux ; - S'interroger sur l'avenir de certaines filières agricoles du territoire ; - Trouver et organiser avec les acteurs des solutions pour re-territorialiser la consommation alimentaire ; - Créer des réseaux pour continuer des actions engagées et lancer des programmes d'éducation alimentaire et de sensibilisation pour tous les publics (y compris les publics défavorisés ou éloignés dans les vallées) ; - Réfléchir à des actions nouvelles pour faciliter l'accès à une alimentation de qualité pour tous.
Bourgogne-Franche-Comté	Département du Territoire de Belfort	Démarche d'élaboration et lancement des premières actions du PAT90 sur la période 2021-2022	<p>Conscient des enjeux sociaux, environnementaux et économiques locaux et fort des actions développées depuis plusieurs années pour promouvoir l'agriculture de proximité, diversifier les débouchés agricoles, mais aussi éduquer les consommateurs de demain, le Département s'est engagé à porter un projet alimentaire à l'échelle du Territoire de Belfort, le PAT90.</p> <p>Ce projet, mené en partenariat avec la Chambre d'Agriculture, souhaite privilégier une approche plus globale du système alimentaire permettant l'accès à tous à une nourriture de qualité. Outre le développement de la plate-forme Agrilocal90 pour renforcer, diversifier et sécuriser l'approvisionnement de la restauration collective publique, le projet s'attachera à lutter contre la précarité alimentaire, réduire le gaspillage, éduquer les plus jeunes et renforcer l'ancrage territorial des productions agricoles et leur mise en valeur à l'échelle de la zone de production et de chalandise qui approvisionne le Territoire de Belfort.</p>

Bourgogne-Franche-Comté	Communauté de communes Arbois Poligny Salins Cœur du Jura	PAT en émergence sur le Cœur du Jura – 2021-2024	Territoire de 66 communes et d'environ 22 000 habitants, la Communauté de Communes Cœur du Jura (CCAPS) est fort de la présence de ses deux grandes filières AOP/C : le Comté et les vins. Elles font la fierté du territoire, mais contraignent le développement d'autres filières agricoles qui pourraient améliorer sa résilience alimentaire. L'objectif premier du PAT est ainsi d'installer de nouveaux agriculteurs en diversification, ainsi que de structurer de nouvelles filières autour d'équipements de transformation et de distribution intermédiaire (réflexion menée en inter-PAT). La population locale, mais aussi les touristes, dernier maillon de la chaîne alimentaire en tant que consommateurs, (qu'ils soient demandeurs de produits locaux, bios ou autres), représentent la cible ultime du PAT. L'objectif est de permettre une alimentation saine, durable et accessible à tous. Les grands axes sont au stade de l'émergence ; ils devront être remodelés dans le cadre d'une grande concertation organisée en 2021, qui aboutira à un plan d'actions opérationnel et à la structuration d'un système alimentaire en assurant le suivi.
Bourgogne-Franche-Comté	Syndicat mixte du Chalonnais	Favoriser et encourager sur le territoire du Chalonnais la consommation de produits agricoles locaux, de qualité et de saison dans la restauration hors domicile.	Le Syndicat mixte du Chalonnais est constitué de quatre intercommunalités (Le Grand Chalon et les Communautés de communes Entre Saône et Grosne, Sud Côte Chalonnaise et Saône Doubs Bresse), et réunit 137 communes, soit 153 804 habitants. A travers son projet de territoire, il coordonne les politiques d'aménagement du Chalonnais et porte de multiples politiques contractuelles. Encouragé par la loi EGALIM à s'interroger sur l'introduction de produits agricoles locaux et de qualité dans la restauration collective, et suite à la réalisation d'une étude d'opportunité sur ce sujet, les élus du Chalonnais ont considéré que son périmètre était le plus pertinent pour répondre à l'enjeu que représente l'approvisionnement local pour ses établissements scolaires (11 lycées, 16 collèges et 120 écoles primaires et maternelles, soit près de 2,75 millions de repas par an) et certains acteurs économiques, tels les restaurants commerciaux. L'objectif de ce PAT est de mobiliser l'ensemble des partenaires concernés (acteurs agricoles, consulaires, collectivités, gestionnaires et cuisiniers...) autour d'un projet commun et fédérateur.
Bretagne	Quimper Bretagne Occidentale	PAT de Quimper Bretagne Occidentale	Quimper Bretagne Occidentale a décidé d'engager un PAT à l'échelle de l'agglomération. En partenariat avec les communes, l'EPCI nouera des collaborations avec les acteurs locaux : institutionnels, associatifs et citoyens, en constituant un comité des partenaires au sein de la gouvernance du projet, qui revêt un triple objectif : - Tendre vers un régime alimentaire proche des recommandations du PNA ; - Réduire significativement le gaspillage alimentaire dans les établissements relevant de la communauté d'agglomération (- 50% à l'horizon 2025), et la sensibilisation des habitants et acteurs économiques du territoire à ces enjeux ; - Atteindre, en 2025, 50% d'alimentation bio en collectivité, avec 80% des légumes servis, et faciliter l'accès pour tous à une alimentation de qualité. Dans ce cadre, il conviendra de soutenir le développement des circuits courts par des actions foncières et d'aide à l'installation/conversion, de définir une stratégie logistique au service du projet, et d'adapter la commande publique.
Bretagne	Commune Ile de Bréhat	Plan alimentaire territorial	La commune de Bréhat porte un PAT qui cible les habitants permanents, les résidents secondaires et les 360 000 visiteurs annuels qui représentent 1 000 fois plus que les 360 résidents permanents. De par son échelle insulaire, les enjeux prioritaires du PAT sont de relocaliser la production et d'augmenter l'autonomie alimentaire de l'île, dans un objectif de résilience. Les principaux axes de travail sont : - le développement d'un éco-tourisme durable qui valorise le patrimoine alimentaire de l'île - la sécurisation des moyens de production (terres et bâtiments) et l'installation de nouveaux producteurs - l'alimentation locale, durable, de qualité et accessible à tous : sensibilisation de la population et favoriser l'accès La commune s'est associée à la SAFER et à Terre de Liens pour le volet foncier, au GAB/MAB22 (groupement des agrobiologistes – maison de l'agriculture biologique des Côtes d'Armor), à Fert'Ile (association locale qui œuvre de longue date sur le territoire en facteur du développement de l'agriculture) ou encore à des associations d'Iles (Association des Iles du Ponant, RAIA - Réseau Agricole des Iles Atlantiques) afin de pouvoir bénéficier des travaux et de l'expérience de territoires insulaires plus avancés sur ces sujets.

Centre-Val de Loire	Communautés de communes Cœur de Beauce	PAT de la Beauce et du Dunois	La Communauté de Communes Cœur de Beauce et le Pays Dunois couvrent le Sud-Est du département de l'Eure-et-Loir, soit 91 communes et près de 78 000 habitants. Engagés depuis 2017 dans des démarches de valorisation des circuits courts, avec la tenue de forums alimentaires locaux, ils souhaitent aujourd'hui aller plus loin et favoriser une alimentation saine, locale et durable pour le plus grand nombre. Le PAT Beauce Dunois se veut collaboratif en intégrant à la réflexion aussi bien des structures publiques (collectivités, établissements scolaires, médico-sociaux) que privées (associations, agriculteurs et leurs réseaux, chambres consulaires) mais également les citoyens souhaitant s'impliquer. Les premières pistes d'actions identifiées concernent la création de points de vente collectifs, le renforcement d'actions de sensibilisation à une alimentation saine, ou encore l'introduction progressive de produits locaux dans la restauration collective. Un coordinateur de ce Projet alimentaire territorial sera recruté au printemps 2021 pour animer le dispositif et mettre en application les recommandations issues du diagnostic réalisé conjointement par les deux territoires.
Centre-Val de Loire	Syndicat mixte du Pays de Valençay en Berry	Mise en place du PAT du Pays de Valençay en Berry : coordination de l'émergence des volontés locales pour une alimentation saine et durable pour tous	Depuis de nombreuses années, le Pays de Valençay en Berry et ses partenaires agissent dans l'intérêt d'une alimentation locale, saine et durable pour tous. Suite à de nombreuses synergies, le territoire souhaite aujourd'hui conjuguer l'ensemble de ces actions à travers la mise en place d'un programme d'alimentation territorial. La volonté de mener une politique agricole forte et concertée a été affirmée par l'organisation d'un séminaire dédié en 2019. Depuis et conformément aux échanges communs de cette rencontre, la politique globale du territoire s'articule autour des objectifs suivants : <ul style="list-style-type: none"> • économique (relocalisation de l'alimentation, aide à l'installation, promotion de l'agriculture locale,...) • environnementale (consommation locale, lutte contre le gaspillage alimentaire, gestion de l'espace...) • sociale et sanitaire (accessibilité aux produits, éducation alimentaire, nutrition saine..) C'est à ce titre que l'élaboration et la reconnaissance d'un PAT, porté par le Pays, échelle de projet, prend tout son sens pour rassembler les dynamiques du territoire et coordonner les actions autour des enjeux d'alimentation durable et locale affirmés par le territoire depuis de nombreuses années (SCoT, CLS, CTE...).
Grand-Est	PETR Cœur de Lorraine	Mise en place du PAT Cœur de Lorraine	Le pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) Cœur de Lorraine est un syndicat composé de 4 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) pour 123 communes. Depuis 5 ans, l'agriculture, l'alimentation et les produits locaux font partie de son projet de territoire. Le PETR sera notamment accompagné de ses EPCI, du CD55 et d'autres partenaires avec lesquels nous travaillons déjà le sujet. A travers ce PAT, le PETR Cœur de Lorraine entend aider la restauration hors domicile et la distribution à se fournir en produits locaux et de qualité, accompagner les producteurs dans leurs démarches administratives et techniques pour répondre à la demande et de les accompagner dans les changements écologiques de leurs pratiques, sensibiliser les convives au gaspillage alimentaire ou encore permettre aux plus précaires de pouvoir accéder à une alimentation de qualité. Les actions consistent notamment à faire émerger des projets mutualisés d'outils de transformation (entre agriculteurs et/ou avec les transformateurs), à accompagner la RHD dans ses démarches (marchés publics, sourcing, gaspillage...), finaliser notre diagnostic « justice sociale » et communiquer auprès des publics cibles sur les actions réalisées.
Grand-Est	PETR de la Plaine des Vosges	PAT Plaine des Vosges, pleine de goûts, de la terre à l'assiette	Le pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) de la Plaine des Vosges a validé sa réflexion sur la mise en place d'un PAT suite à plusieurs éléments : la loi EGALIM, la gestion du programme LEADER et la demande des acteurs locaux concernant la structuration d'une démarche pour l'alimentation avec une gouvernance organisée. Au niveau des objectifs, le PETR s'est fixé trois objectifs principaux qui serviront de fil rouge sur ces trois premières années de travail : I) Accompagner le territoire dans sa transition vers une restauration plus saine et durable ; II) Initier le territoire aux bienfaits de la consommation et production locale ; III) Fédérer les acteurs du territoire sur une démarche PAT. La démarche sera pilotée par le PETR, les trois Communautés de communes et ses partenaires privés-publics. Il aura pour échelle la Plaine des Vosges et ses bassins de vie. Les quatre actions prévues, à ce jour sont : - Réalisation de deux études pour connaître la production, la consommation locale et l'état des lieux de la RHD ; - Accompagnement par un prestataire vers le respect des objectifs de loi EGALIM pour la restauration collective (RHD) ; - Création d'un guide pédagogique à destination de la RHD ; - Sensibilisation des enjeux du PAT à destination des élus ; - Journée événementielle autour des questions de l'alimentation pour faire connaître la démarche aux grand public.

Grand-Est	PETR du Pays de Langres	Le PAT du Pays de Langres	<p>Situé en hyper ruralité en Région Grand Est et pour une partie au sein du Parc National de Forêts, le Pays de Langres est un territoire où l'activité agricole est prépondérante. Dans un contexte de faiblesse démographique, de difficultés agricoles mais aussi d'initiatives porteuses de dynamique ambitieuse, le Projet alimentaire territorial est né. Un poste dédié est créé fin 2019. Il vise à cristalliser les initiatives et pérenniser, au niveau institutionnel, la dynamique alimentaire lancée. Au sein du projet global, le levier d'action structurant est la restauration collective. L'objectif est de créer des conditions favorables pour approvisionner localement les cantines scolaires en apportant des solutions logistiques et techniques. Des actions liées à l'alimentation durable (gaspillage, éducation au goût, valorisation agricole, etc.) compléteront le projet logistique. Renforcer l'agriculture, en guidant les porteurs de projets et les producteurs est également un enjeu pour le territoire. À terme, les élus souhaitent déployer le projet pour en faire bénéficier le plus grand nombre.</p>
Grand-Est	PETR du Pays de la Déodatie	Cultivons notre alimentation de demain en Déodatie	<p>Le Projet alimentaire territorial du territoire de la Déodatie a pour ambition de fédérer et mettre en réseau les acteurs autour de l'alimentation, de partager un diagnostic et des outils communs et de mettre en place une stratégie et un programme d'actions. Ce programme est co-porté par le PETR du Pays de la Déodatie, la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges et la Communauté de Communes de Bruyères Vallons des Vosges.</p> <p>De nombreuses initiatives sur les circuits alimentaires de proximité existent sur le territoire : Drive fermier, magasins de producteurs, épiceries solidaires, marchés de producteurs et fêtes agricoles, plateformes de mise en relations... Mais il n'existe pas de démarche de structuration de la filière alimentation.</p> <p>La thématique alimentaire permet une approche multisectorielle avec des axes d'intervention multiples (agriculture, restauration collective, éducation alimentaire, lutte contre gaspillage alimentaire, aide à la structuration des filières nouvelles, justice sociale).</p> <p>Le développement d'une alimentation de qualité et de proximité est un moyen de développer l'attractivité territoriale en agissant sur le tissu économique local au service des usagers et acteurs économiques de la Déodatie et d'adapter le territoire au changement climatique en augmentant l'autonomie du territoire, la résilience des exploitations agricoles et le maintien de l'agriculture de montagne.</p>
Grand-Est	PETR du Pays de Sarrebourg	Changement d'échelle du PAT émergeant sur le PETR du Pays de Sarrebourg : projet interterritorial associant le PETR du Pays de Sarrebourg et la Communauté de Communes du Saulnois	<p>Le pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du Pays de Sarrebourg (Moselle, 63 000 habitants, 1015 km²) s'est engagé dans l'élaboration d'un PAT en 2020 après avoir été retenu à l'appel à projets régional 2019 de la DRAAF Grand Est. Des complémentarités intéressantes ont été identifiées avec le territoire voisin de la Communauté de Communes du Saulnois (Moselle, 29 000 habitants, 974 km²), qui développe déjà des actions en matière d'agriculture, secteur économique dominant sur son territoire. Objectif : après concertation entre les élus des deux territoires, il a été décidé d'étendre le PAT émergeant à l'échelle des 2 territoires. Le changement d'échelle du PAT nécessite d'enrichir le diagnostic, les partenariats et perspectives. Il s'agira d'élargir le diagnostic avec l'adjonction du territoire de la communauté de communes du Saulnois, de mobiliser les acteurs pour développer des liens interterritoriaux et de co-construire un Projet Alimentaire interterritorial.</p> <p>Porteur (mandataire) : PETR du Pays de Sarrebourg</p> <p>Acteurs impliqués à ce jour : Chambres consulaires, acteurs économiques, associatifs, services du PETR et collectivités, citoyens</p>
Grand-Est	PNR des Ardennes	Mangeons mieux, consommons ardennais : un projet alimentaire pour tous !	<p>A l'occasion de ses 10 ans, le Parc naturel régional des Ardennes s'engage dans un projet alimentaire permettant d'accompagner les acteurs et habitants du territoire vers une alimentation durable de qualité pour tous. Il sera axé autour de la lutte contre le gaspillage alimentaire, l'éducation au mieux-manger, notamment des jeunes du territoire, l'accompagnement de la restauration collective vers un approvisionnement local et de qualité, mais aussi sur la valorisation du patrimoine alimentaire ardennais. Le Parc peut notamment compter sur l'appui de deux intercommunalités de son territoire, Ardennes Thiérache et Ardenne Métropole, qui s'engagent plus particulièrement sur la relocalisation des repas servis en restauration collective et le développement d'outils utiles à la création de filières locales.</p> <p>Un diagnostic de territoire agri-alimentaire va être lancé, avec des temps d'échange publics, afin d'identifier tous les acteurs du système alimentaire local et les initiatives existantes. Il sera suivi de la construction d'une stratégie alimentaire partagée pour le territoire du Parc et de l'agglomération, qui réponde aux défis sociaux, environnementaux, économiques et de santé autour de l'alimentation.</p> <p>Il s'agit là de la première phase d'un projet de territoire commun qui s'inscrira sur du long terme à travers la nouvelle Charte du Parc en 2026 et s'enrichira d'actions répondant aux besoins des acteurs du territoire, en faveur du bien-manger.</p>

Grand-Est	Communauté de communes Vitry Champagne et Der	Répondre aux besoins prioritaires pour développer les projets au service d'une alimentation saine et locale, afin de modifier les pratiques agricoles et alimentaires au cœur du territoire vitryat.	Depuis plusieurs années, la Communauté de Communes Vitry, Champagne & Der et ses partenaires dont le syndicat mixte ADEVA œuvrent en faveur d'une alimentation locale, saine et durable pour tous. La volonté est aujourd'hui de mettre en synergie les différentes programmations de la politique agricole et alimentaire développée sur le territoire du Pays vitryat, leurs champs d'intervention, leurs partenaires et leurs bénéficiaires afin d'en démultiplier l'impact. C'est l'ambition du chantier de formalisation et de déclinaison d'un projet alimentaire territorial (PAT) à l'échelle de l'intercommunalité. La déclinaison du PAT du Pays Vitryat s'articulera sur un premier volet « concertation » avec l'ambition d'aboutir à une feuille de route opérationnelle multi-partenaire. La concertation s'articulera autour d'un diagnostic partagé (intégrant un focus RHD) et des ateliers thématiques. Parce que la collectivité souhaite d'ores et déjà engager des actions opérationnelles, un second volet sera développé autour de deux axes : l'opportunité de développement de la filière maraîchage et la montée en gamme du secteur et en valeur ajoutée pour le territoire et ses agriculteurs.
Guadeloupe	Commune de Baie-Mahault	Élaboration du PAT « Bio'Maho », pour une alimentation locale, durable et accessible à tous	Baie-Mahault est une ville de 31 193 habitants, dont les atouts majeurs (forte valeur agronomique des terres agricoles, centralité géographique et économique, grande diversité d'acteurs) l'incitent à définir une véritable stratégie alimentaire de proximité et de relocalisation de l'approvisionnement en denrées agricoles fondée sur une meilleure connexion entre les producteurs, les distributeurs et les consommateurs. Par ce projet, la ville nourrit l'ambition de former avec les autres collectivités porteuses de PAT, un réseau dynamique d'échanges, en vue de la mise en oeuvre d'actions convergentes et pérennes, profitables au territoire guadeloupéen. Bio'Maho est un projet de mandature. L'objectif à 3 ans est de réaliser au minimum 50% des actions figurant dans la feuille de route annexée, et relevant des 5 axes suivants : 1) Transformer la restauration scolaire ; 2) Inciter au développement de nouvelles sources de production alimentaire ; 3) Produire et diffuser la connaissance par la recherche, l'innovation et l'expérimentation ; 4) Lutter contre la précarité et la méconnaissance alimentaire ; 5) Faire de l'alimentation une source de santé et de bien-être. Enfin, la ville entend porter ce projet phare avec l'ensemble des acteurs du cycle alimentaire situés sur son territoire, et l'accompagnement des partenaires institutionnels locaux Les cibles : les scolaires, les acteurs du cycle alimentaire, la population.
Guadeloupe	Communauté d'Agglomération Cap Excellence	CAPVORE "Produire, transformer et consommer locale "	La démarche d'émergence d'un Projet alimentaire territorial de la communauté d'agglomération Cap Excellence a pour vocation d'impulser une dynamique sur le territoire afin de permettre à l'alimentation de devenir un sujet fédérateur et structurant pour le territoire. Il vise à développer un pilotage collectif, réunissant à la fois des acteurs privés et publics représentant les différentes dimensions du système alimentaire du territoire guadeloupéen. Cap Excellence pilote ce projet en initiant des processus de concertation et des actions concrètes, en cherchant à assurer le lien urbain-rural, la transversalité et l'articulation du PAT avec ses missions et les autres partenaires. Ce projet vise à : - mettre en synergie les acteurs du système alimentaire sur le territoire de Cap Excellence en créant un lien urbain-rural ; - réaliser un diagnostic partagé du système alimentaire pour co-concevoir un plan d'action ; - initier des actions pilotes et fédérer les partenaires autour d'actions existantes et promouvoir des initiatives locales innovantes. L'engagement de l'EPCI dans un PAT reflète sa volonté d'étendre son action en faveur de l'agriculture périurbaine à l'enjeu plus global de transition agricole et alimentaire.
Hauts-de-France	Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois	Emergence d'un PAT sur l'agglomération du Saint-Quentinois	Après la création d'un réseau pour éviter le gaspillage alimentaire en 2017 (regroupant près de 50 acteurs) et le lancement en 2018 d'un Plan climat-air-énergie territorial intégrant un axe stratégique dédié à la promotion d'une alimentation durable, un projet alimentaire territorial, piloté par l'Agglo du Saint-Quentinois, a émergé en lien avec ses partenaires (financeurs du projet, chambre d'agriculture, communes du territoire, acteurs socioéconomiques et associatifs, agriculteurs et usagers). Ce projet cible les habitants et les acteurs du territoire (institutionnels, économiques, associatifs) et a pour objectifs principaux la lutte contre le gaspillage alimentaire, la lutte contre la précarité alimentaire, la sensibilisation des jeunes publics à l'alimentation durable et la mise en valeur du patrimoine alimentaire. Un plan d'actions sera établi avec l'ensemble des acteurs, selon le diagnostic établi au fil de la démarche qui se verra évolutive. Pistes d'actions : annuaire de producteurs, événements sur l'alimentation durable, brochures, organisation de visites, reportages vidéo...

Hauts-de-France	Communauté de communes Hauts de Flandres	Emergence d'un projet alimentaire territorial de la CCHF, pour une alimentation locale, durable et accessible à tous	<p>La CCHF met en œuvre la transition écologique et énergétique de son territoire de par ses nombreux engagements dont le Plan Climat Air Energie Territorial et le Contrat de Transition Écologique parmi lesquels figure la question de la mise en œuvre d'une stratégie alimentaire territoriale, première brique du PAT.</p> <p>Pour mettre en œuvre ces engagements et conduire le changement vers un système alimentaire responsable, une gouvernance adaptée sera définie. Celle-ci reposera sur la participation des acteurs à la dynamique collective du Projet Alimentaire Territorial et à la mise en œuvre de chaque engagement. L'objectif est avant tout de réunir une majorité d'acteurs autour de ce sujet et de créer la dynamique sur le territoire. Une fois les instances de pilotage mises en place, les premiers objectifs visés seront ceux de la loi Egalim pour la restauration collective voire plus dans l'optique de devenir territoire démonstrateur. Ce projet concerne tous les acteurs de la filière alimentaire du territoire et tous les habitants du territoire. Un rapport stratégique sera rédigé, le but étant de poursuivre avec la mise en place d'un plan d'actions déclinant les actions réparties suivant différents axes, un peu à l'image de celui du PCAET (intitulé de l'action, pilotes, budget, moyens humains, indicateurs de suivis...).</p>
Ile-de-France	CA Roissy Pays de France	PAT CARPF	<p>La Communauté d'agglomération Roissy Pays de France s'engage à construire un Projet alimentaire territorial avec pour ambition de créer un territoire durable et résilient prenant en compte les enjeux de justice sociale et d'impact environnemental. Les objectifs du PAT sont d'accompagner la structuration de filières alimentaires de proximité, développer des projets innovants, favoriser l'accessibilité de l'alimentation durable et encourager la création d'emplois et d'entreprises. Le plan d'actions reposera sur un diagnostic territorial partagé permettant de créer et d'expérimenter des dispositifs d'accompagnement pour le territoire : appui à la diversification agricole, soutien à la restauration collective et coordination de l'aide alimentaire. La création d'une Fabrique à initiatives inclusives visera également l'accompagnement des villes et des habitants dans le développement des initiatives locales relevant de l'alimentation. Enfin, le PAT sera construit dans une démarche collective et itérative avec l'ensemble des maillons de la chaîne alimentaire.</p>
Ile-de-France	Ville de Paris	PAT Ville de Paris	<p>Le PAT de la Ville de Paris sera réalisé à partir d'un diagnostic partagé en 3 étapes aboutissant à la création en 2023 de la structure AgriParis, mettant en œuvre un système alimentaire territorial durable, inclusif, résilient, sûr et diversifié, garantissant d'une part l'accès de tous à des aliments sains, locaux et abordables, et d'autre part des revenus décents aux agriculteurs. Dotée de fonds propres, AgriParis œuvrera à la consolidation de filières locales, le développement de la consommation de produits issus de circuits courts et de modes de production durables, et la lutte contre le gaspillage et la précarité alimentaire. Cette transformation concernera dans un premier temps la restauration collective avec l'objectif de 100 % d'aliments durables, dont 50 % d'aliments locaux (250 km), les marchés parisiens et les commerces solidaires d'alimentation. Des livrables seront issus d'une Convention Citoyenne et des États Généraux sur l'Agriculture et l'Alimentation Durable, et un Plan d'Alimentation 100 % Durable (2021 – 2026) sera publié.</p>
Ile-de-France	CD 93	PAT Seine-ST-Denis	<p>La crise actuelle met en évidence la fragilité de la Seine-Saint-Denis en matière d'approvisionnement alimentaire et plus particulièrement la difficulté pour les personnes les plus précaires à satisfaire leurs besoins essentiels en nourriture. Le Département de la Seine-Saint-Denis souhaite initier une démarche pour aller vers un projet alimentaire territorial. Le Département souhaite appuyer cette démarche sur la forte mobilisation des acteurs locaux, en particulier du monde de l'économie sociale et solidaire, autour de ces enjeux. Cette démarche, coordonnée par le Département, doit être partagée, partenariale, ouverte et concertée : à la fois à l'ensemble des collectivités qui interviennent sur le territoire mais aussi à des partenariats avec d'autres collectivités, aux consommateurs, aux acteurs de l'économie sociale et solidaire, au monde économique en particulier la grande distribution qui représente la majorité des achats alimentaires des Séquano-dionysiens, au monde agricole y compris à des acteurs situés en dehors de la Seine-Saint-Denis, aux acteurs de la solidarité, de la santé, de la recherche...</p>

Ile-de-France	CAESE	PAT Sud Essonne	<p>Les établissements publics de coopération intercommunale du Sud de l'Essonne, la CC du Dourdannais en Hurepoix, la communauté de communes Entre Juine et Renarde et la communauté d'agglomération de l'Etampois Sud Essonne s'associent pour faire émerger un système alimentaire local. Fortes de leur 50 000 ha de terres agricoles, elles ont décidé de se mobiliser pour la relocalisation des filières, faciliter l'approvisionnement des restaurants collectifs en produit de proximité et issus de l'agriculture biologique, rapprocher les consommateurs des agriculteurs, sensibiliser les plus jeunes et entamer une démarche de lutte contre la précarité alimentaire.</p> <p>Pour cela elles rassembleront les acteurs au sein de divers groupes de travail qui se réuniront à leur tour via des représentants au sein d'un comité de pilotage.</p> <p>Les objectifs du projet s'inscrivent dans une démarche visant à développer le système alimentaire local dans son ensemble et sa globalité sur le long terme. Quatre objectifs ont été définis, ils comportent chacun diverses actions détaillées (le programme d'actions complet est disponible en annexe) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire émerger une synergie locale pour ancrer et pérenniser le projet ; - Faciliter les approvisionnements de proximité, notamment en s'appuyant sur la restauration collective ; - Communiquer sur les producteurs du territoire et valoriser les produits de proximité ; - Sensibiliser les jeunes aux enjeux de la transition agricole et alimentaire et lutter contre la précarité alimentaire.
Normandie	CC Mont Saint Michel	Emergence d'un PAT en faveur d'une stratégie alimentaire territoriale et durable	<p>La Communauté d'agglomération Mont Saint-Michel-Normandie souhaite mettre en avant 3 volets dans la mise en œuvre de son PAT :</p> <p>1/ Le paysage local : en limitant l'agrandissement des parcelles, en maintenant les haies sur les terres agricoles et non agricoles ;</p> <p>2/ La dynamique des acteurs : producteurs/transformateurs/distributeurs. Le territoire compte de nombreux producteurs locaux, des transformateurs en particulier lait et viande, des points de vente à la ferme, en marchés de plein air ou en magasins de producteurs., un lycée agricole et une station de recherche expérimentale dans la production légumière. Ce sont autant d'atouts pour développer les circuits courts au bénéfice des professionnels et des consommateurs : carte interactive, table ronde, guide des producteurs, produits locaux dans la restauration commerciale ;</p> <p>3/ La richesse du patrimoine du territoire : architectural, culturel, culinaire. La Communauté d'agglomération veut s'appuyer sur sa notoriété touristique (3 millions de visiteurs), ses produits sous signe de qualité (AOP, AOC, valorisation de la race ovine Avranchinaise). Un partenariat est en cours avec la DRAC.</p> <p>Le PAT du Mont Saint Michel est accompagné dans sa démarche par un collectif citoyen pour le Climat et le Vivant (Il est encore temps), notamment sur les volets communication via les réseaux sociaux, information des publics : Facebook, vidéos.</p>
Normandie	PETR Pays de Bray	Soutien à la mise en œuvre du PAT : ingénierie, communication et prestation de service	<p>Après plusieurs initiatives menées depuis 2006, le pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du Pays de Bray a réalisé en 2018 et 2019, une étude sur la valorisation des productions locales. Les thèmes traités ont été la caractérisation de l'offre en produits locaux, des filières, et de la demande des consommateurs. Une phase de concertation a ensuite permis d'aboutir à l'élaboration d'un plan d'action en 7 axes opérationnels et à 1 axe transversal (mise en œuvre d'une démarche de PAT). La formation et la communication sont deux notions clés qui en ressortent.</p> <p>Les objectifs sont les suivants :</p> <p>1/ accompagnement et formation des porteurs de projets en circuits courts ;</p> <p>2/former le personnel de la restauration collective aux nouveaux enjeux de l'alimentation durable ;</p> <p>3/ sensibiliser les élèves et le grand public aux enjeux de l'alimentation durable ;</p> <p>4/ communiquer davantage sur l'offre en produits locaux.</p> <p>Des livrables sont également prévus (création d'une carte/ guide des productions locales, création du guide pour le porteur du projet en Pays de Bray...)</p>
Normandie	Pays Dieppois	Accompagner l'émergence d'un PAT avec un volet opérationnel immédiat	<p>Situé en Normandie, dans le département de Seine-Maritime, Dieppe Pays Normand se compose de 119 communes accueillant près de 111 000 habitants. Le territoire a approuvé son Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) en juin 2017 et arrêté son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) en octobre 2019. Le Projet alimentaire territorial est une action du PCAET et le PETR souhaite se doter d'une animation dédiée au projet.</p> <p>Les objectifs du PAT sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer une alimentation locale, de saison et de qualité auprès des habitants du territoire ; - Piloter la valorisation de la filière alimentaire locale terre et mer ; - Développer l'agriculture de proximité et les circuits courts ; - Structurer la filière logistique. <p>Le PAT s'appuiera sur un diagnostic territorial, en reprenant le diagnostic agricole réalisé en 2012 et le diagnostic agraire réalisé en 2020 et en le complétant sur l'offre et la demande en produits locaux, la chaîne alimentaire et les attentes des différents acteurs. Grâce à une étude AFOM, les axes stratégiques seront identifiés pour tendre vers un plan d'actions au niveau du PETR Dieppe Pays Normand.</p> <p>Durant l'élaboration du PAT, des actions de sensibilisation et de réduction du gaspillage alimentaire seront également menées (animation, communication) qui pourront porter sur une action de justice sociale pour lutter contre la précarité alimentaire.</p> <p>La présente demande porte sur le recrutement d'un chargé de mission PAT pour suivre et mettre en œuvre le projet.</p>

Normandie	Communauté de communes Yvetot Nie	PAT de la communauté de communes Yvetot Normandie	<p>La volonté de construire un PAT a été initiée par Yvetot Normandie à l’occasion de son engagement dans le programme « Territoire Durable 2030 » de la Région Normandie en 2019. En effet, outre les actions dans les domaines obligatoires (exemplarité interne, énergie, économie circulaire et déchet et biodiversité), Yvetot Normandie avait indiqué réfléchir à la promotion des circuits courts et l’introduction de produits locaux en restauration collective. Le Syndicat d’Eau du territoire termine actuellement un projet menant à mettre en relation producteurs et restauration collective en vue de protéger la ressource en eau (fragile à cause du contexte géologique local).</p> <p>L’objectif pour la collectivité est d’aller vers plus d’autonomie alimentaire sur le territoire. Cela passe par dans un premier temps, mettre en évidence et en cohérence l’ensemble des initiatives liées à l’agriculture et l’alimentation durable et dans un second temps, accompagner le potentiel de développement sur le territoire de la communauté de communes Yvetot Normandie des circuits de proximité.</p> <p>Ainsi le service transition écologique et énergétique sera chargé d’animer le projet.</p>
Normandie	CD 76	PAT du département de la Seine Maritime	<p>Dans la continuité du plan climat 76 et afin de répondre aux objectifs de consommation fixés par la Loi Egalim dès 2022, le Département de la Seine Maritime engage une démarche globale et transversale autour de l’alimentation durable. Alliant économie, environnement et social, le Projet alimentaire territorial se décline en 9 enjeux autour desquels s’articulent 28 actions. Outre la restauration dans les collèges, ces actions visent à améliorer l’alimentation de l’ensemble des habitants du territoire, et notamment celle de publics et structures ciblées : établissements du secteur habilité en protection de l’enfance, personnes âgées et handicapées en perte d’autonomie, EHPAD, foyers les plus modestes...</p> <p>Le Département entend accentuer la politique agricole en ce sens poursuivant par ailleurs sa participation au développement et à la structuration des circuits courts. La lutte contre le gaspillage alimentaire, la valorisation des déchets et l’éducation alimentaire s’inscrivent en outre, dans cette démarche partenariale associant les acteurs du territoire.</p>
Normandie	Parc Boucles de Seine	Ensemble pour une transition agricole et alimentaire en Seine Normande	<p>Conformément à la vocation des Parcs naturels régionaux d’être des territoires d’innovation, d’expérimentation et de transition, le Parc naturel régional des boucles de Seine normande s’engage dans la transition agricole et alimentaire. Ainsi en 2020, l’ensemble des partenaires agricoles et alimentaires ont été réunis pour décliner territorialement le scénario Aferres 2050. Outil de modélisation et de prospective développé par l’association SOLAGRO, ce scénario identifie les défis à relever permettant une alimentation de qualité tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre et en préservant l’environnement. Ce travail réalisé en synergie avec nos territoires urbains de proximité, Le Havre Seine Métropole et Rouen Normandie Métropole, a permis de définir de grands objectifs communs : une assiette saine et équilibrée, une qualité de l’eau et des prairies préservées et une agriculture et des filières de transformation résilientes. Nous souhaitons aujourd’hui poursuivre cette dynamique et construire collectivement un Projet Alimentaire de Territoire avec l’ensemble des acteurs, citoyens, élus, professionnels et consommateurs et ainsi préparer une mise en œuvre opérationnelle répondant aux défis alimentaires de demain.</p>
Normandie	Ca Seine Eure	structuration de la politique agricole et alimentaire de la CASE	<p>Volonté de la collectivité depuis son précédent projet de territoire (2017) à construire un plan local pour une agriculture durable + miser sur l’agriculture biologique pour maintenir une agriculture locale forte et résiliente (Axe 3 / Objectif 2)</p> <p>Territoire de 60 communes et 105 000 habitants, aux portes de la Métropole Rouennaise et de Paris</p> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accroître la résilience agricole et alimentaire du territoire en relocalisant au maximum les productions, les circuits logistiques et de distribution (restaurations collectives, scolaires et d’entreprises, commerces...), tout en consolidant et développant les exploitations agricoles (adaptation aux dérèglements climatiques, etc.). - Permettre l’accès à une alimentation de qualité pour tous (diversifiée, saine et de saison) <p>Cibles visées : toute l’Agglomération Seine-Eure : ses exploitants agricoles, ses habitants, ses entreprises et associations</p> <p>Actions et livrables prévus : ciblage de la stratégie, et élaboration du plan d’actions (chiffré, planifié), avant animation dès 2022 (1 ETP prévu pour commencer)</p>

Normandie	CC Caux Austreberthe	PAT en Austreberthe	<p>Crée en décembre 2001, la Communauté des Communes de Caux-Austreberthe regroupe 9 communes de Seine Maritime. Cette communauté fédère, de façon harmonieuse, un réseau de bourgs et villages ruraux gravitant autour du pôle central constitué par les communes de Barentin et Pavilly pour un total d'environ 25 000 habitants. Sur un territoire de 66 km² avec une population de 24 846 habitants, Caux-Austreberthe compte près de 21 écoles primaires publiques, 2 écoles primaires privés, 3 collèges publics, 2 lycées, 1 hôpital et 1 théâtre. Parmi les grands enjeux du territoire identifiés, on retrouve une ambition écologique affirmée qui reprend les grandes problématiques auquel peut prétendre un PAT : résilience, alimentation locale, consommation locale.</p>
Nouvelle-Aquitaine	PETR Cœur Entre-deux-Mers	PAT Cœur Entre-deux-Mers	<p>Le Projet Alimentaire Territorial Cœur Entre-deux-Mers est une démarche animée par le Pôle Territorial Cœur Entre-deux-Mers et gouvernée par un Comité de Pilotage regroupant les acteurs de l'alimentation et de l'agriculture : structures publiques, collectivités, acteurs du conseil agricole et initiatives locales. Après un premier temps de diagnostic partagé avec l'ensemble de ces acteurs, quatre enjeux majeurs sont identifiés : le foncier et la production agricole alimentaire, la résilience des exploitations, l'accessibilité à une alimentation de qualité pour tous et la restauration collective. Le PETR porte aussi des actions dans l'animation de réseaux d'acteurs, comme par exemple le réseau #Bien manger dans ma cantine ou le réseau des jardins partagés.</p> <p>Le PAT a pour vocation d'avoir un impact direct sur les habitants du Cœur Entre-deux-Mers : en leur permettant d'accéder à une production alimentaire locale de qualité (en favorisant l'installation de nouveaux producteurs alimentaires, en accompagnant des démarches de développement de circuits-courts, en faisant la promotion des jardins partagés...) et en incitant l'ouverture de cette alimentation à tous (via la restauration collective, via les jardins collectifs, via le Défi Foyers à Alimentation Positive...). L'ensemble de ces actions est aussi un moyen de communiquer et sensibiliser les habitants à ces thématiques pour les rendre acteurs de leur alimentation.</p>
Nouvelle-Aquitaine	Département des Deux-Sèvres	Manger bon et local en Deux-Sèvres : agir pour une alimentation de proximité, saine, durable et accessible à tous	<p>En matière d'alimentation, les attentes sociétales sont fortes : qualité des produits, pratiques environnementales vertueuses... Autant de défis pour les agriculteurs qu'il convient d'accompagner tout comme les citoyens dans la compréhension et l'intérêt de préserver une économie de proximité, tout en agissant sur la santé et la préservation de l'environnement. Concilier ces enjeux sont les objectifs du Projet alimentaire territorial (PAT) porté par le Département des Deux-Sèvres.</p> <p>Ce PAT se veut un catalyseur et un accélérateur d'actions à l'échelle du département, en vue de maximiser la consommation des produits locaux par les deux-sévriens. Il s'agira de caractériser qualitativement et quantitativement les productions et la consommation locale, d'identifier les productions à développer, les évolutions nécessaires en terme de distribution, d'outils de transformation. Il s'agira également d'agir contre le gaspillage alimentaire et de favoriser l'accès à tous aux produits locaux et de qualité.</p> <p>Le Département, acteur opérationnel de proximité, assurera le pilotage avec l'enjeu de mobiliser tous les acteurs afin de construire des partenariats vertueux, durables, bénéfiques au territoire.</p>
Nouvelle-Aquitaine	Syndicat Mixte du Pays de l'Isle en Périgord	PAT du Pays de l'Isle en Périgord	<p>Depuis 2018, le Pays de l'Isle en Périgord, conduit la mise en œuvre du Plan alimentaire territorial (PAT), ce projet, vise à redonner toute leur place à une agriculture et une alimentation de proximité, accessibles partout et par tous. Il prône, 5 valeurs : construire un projet pour tous, développer une économie de proximité qui contribue à la protection de l'environnement, des productions qui concourent à la santé des citoyens et un modèle qui contribue aux liens sociaux, en limitant de façon notable le gaspillage alimentaire.</p> <p>D'un point de vue opérationnel, un des objectifs majeurs est de favoriser les produits locaux en circuits courts pour les particuliers et pour la restauration collective, de façon à honorer les objectifs de la loi EGAlim.</p> <p>Cinq enjeux ont été identifiés à l'issue du diagnostic agricole et alimentaire :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1/ préserver, récupérer les terres agricoles et réussir l'installation des producteurs 2/ adapter la production agricole et alimentaire pour répondre aux nouvelles demandes sociétales de « produits locaux de qualité » 3/ rendre accessibles les produits d'un point de vue pratique (logistique distribution et commercialisation) 4/ rendre accessibles à tous les produits locaux de qualité 5/ changer les pratiques alimentaires <p>Le PAT est piloté par un comité de pilotage, composé d'élus du Pays et des partenaires qualifiés.</p>

Nouvelle-Aquitaine	Communauté d'Agglomération Grand Châtelleraut	Système alimentaire territorial durable et inclusif de Grand Châtelleraut	La communauté d'agglomération de Grand Châtelleraut mène une politique énergie climat cohérente depuis une douzaine d'années (Cit'ergie, Plan climat). Progressivement, elle s'est ouverte aux enjeux de l'alimentation. En 2018, Grand Châtelleraut est passé à l'acte avec ALIMPROX, projet de promotion des circuits locaux et durables. Le PAT châtelleraudais s'inscrit dans la continuité de cette première étape. Le pilotage du projet sera assuré par un Comité multi-acteurs et la coordination technique sera effectuée par le Service Développement Durable. Ce projet a pour objectif de faire évoluer le système alimentaire local pour en renforcer la résilience, l'autonomie et la durabilité, à partir de la mise en cohérence des actions/plans/programmes locaux existants et en soutenant de nouvelles initiatives dans tous les domaines de l'alimentation. Les acteurs cibles de ce projet correspondent à l'ensemble des acteurs du système alimentaire de l'agglomération. Le plan d'actions du PAT SAT-DI châtelleraudais comporte 33 initiatives (un projet pluriannuel de coordination de l'aide alimentaire, plusieurs projets d'insertion en lien avec l'alimentation et l'environnement...), 7 d'entre elles sont inscrites au PNA 2020-2021, notamment, la création et mise en œuvre d'un modèle de gouvernance alimentaire territoriale et la réalisation d'une étude de faisabilité d'un outil de transformation de fruits et légumes pour approvisionner la restauration collective.
Occitanie	PETR du Pays d'Armagnac	PAT du PETR de Pays d'Armagnac	Le Pays d'Armagnac, PETR du Nord-Ouest du Gers, démontre par son action (CTE, Plans-climat...) un réel engagement en faveur du développement durable et de la transition écologique. Des partenariats forts ont été créés avec les acteurs locaux dont les EPCI membres, le Conseil départemental et la Chambre d'agriculture du Gers. Le PETR, doté d'une commission agriculture & alimentation, s'est engagé dans un PAT visant à : - Produire et manger local : Identifier les acteurs, favoriser la production locale sur le territoire, solutionner les problèmes de logistique, capter et préserver la valeur ajoutée, améliorer l'offre locale à la population. - Encourager une restauration collective responsable : Auditer les structures, les accompagner, les conseiller et les mettre en conformité avec la loi « EGalim », former les personnels, mettre en réseau et créer des synergies. - Résorber la fracture alimentaire : Faciliter l'accès à une alimentation durable et de qualité pour tous, améliorer les dispositifs d'aide alimentaire. - Former la population à l'alimentation saine et durable : Animer des ateliers culinaires, animer des conférences et des manifestations tous publics autour de l'alimentation durable. - Valoriser et promouvoir le patrimoine alimentaire : Promouvoir les produits et le savoir-faire locaux, lier l'alimentation, le tourisme et le tourisme vert.
Occitanie	Syndicat mixte du bassin de Thau	Un PAT sur Thau : Conforter le lien terre-mer pour une résilience de territoire et une alimentation de qualité accessible à tous.	La perspective d'une candidature à l'appel à projets du Programme national pour l'alimentation (PNA) a mobilisé fortement les différents acteurs et parties prenantes pour construire collectivement un système alimentaire de territoire solidaire et participatif à l'échelle du bassin versant de la lagune de Thau. Le Syndicat mixte du bassin de Thau, porteur de la démarche d'émergence, apparaît dans le paysage local comme un acteur capable de faciliter la concertation et la coordination des acteurs publics, privés et associatifs pour aboutir à un programme d'actions structuré. Le projet de PAT se veut transversal et systémique et aura vocation à renforcer le patrimoine alimentaire local, structurer une chaîne alimentaire de territoire, conforter les initiatives agro-écologiques et les projets environnementaux nombreux sur le territoire et développer une alimentation de qualité accessible à tous. Ce projet partenarial associe notamment des intercommunalités (Sète agglomération méditerranéenne, CA Hérault Méditerranéenne), des organisations professionnelles et chambres consulaires (Comité régional conchylicole, Chambre d'agriculture de l'Hérault) et des associations, notamment le CPIE Bassin de Thau.
Occitanie	Alès agglomération	Emergence et structuration du PAT sur le territoire d'Alès Agglomération : bien manger et bien produire ensemble, projet 100 % local.	Alès Agglomération porte depuis 2018 une démarche de Projet alimentaire territorial (PAT). Elle est inscrite dans les actions prioritaires de son Projet de Territoire, adopté par les élus en juin 2018, plaçant ainsi les enjeux agricoles et alimentaires au cœur du bassin de vie. Le projet s'étend sur les 72 communes de l'EPCI avec des profils variés allant de l'urbain au rural. Il s'adresse à l'ensemble des habitants et des acteurs professionnels concernés. Il s'inscrit en cohérence avec les dispositifs locaux de politique territoriale (SCOT, CLS, PCAET), régionaux et nationaux (PNA, PNNS). Le PAT doit permettre le développement d'une alimentation de qualité définie comme telle : saine et gustative, intégrant la préservation de l'environnement, au juste prix pour tous (professionnels et consommateurs), accessible à chacun, valorisant le territoire, le patrimoine culturel alimentaire local et le lien social et accompagnant les acteurs des filières afin de créer de la valeur sur le territoire et leur permettre des revenus satisfaisants. Sa mise en œuvre passe par quatre objectifs initiaux : 1/ Structurer sa gouvernance et sa transversalité ; 2/ Établir sa première feuille de route opérationnelle ; 3/ Acculturer les élus et les têtes de réseaux à ses différentes dimensions ; 4/ S'équiper d'un outil de diffusion d'information autour de ses six piliers. Un diagnostic de territoire participatif constitue la base essentielle de travail à ces objectifs d'émergence et de structuration du PAT.

Occitanie	Conseil Départemental de l'Aude	De l'Aude dans nos assiettes	Département rural aux paysages contrastés, connu pour ses richesses environnementales, touristiques et viticoles, et sa qualité de vie, l'Aude est aujourd'hui confrontée à des défis majeurs : changement climatique rapide et violent (inondations, sécheresses, incendies), concurrences dans l'accès à l'eau, déprise agricole, offre locale insuffisante face à une demande qui augmente, filières peu structurées, agriculteurs peinant à dégager des revenus suffisants, vieillissement important et pauvreté marquée de sa population. Engagé depuis plus de 20 ans dans le développement des productions de qualité avec sa marque territoriale « Pays Cathare » et membre très actif du réseau Agrilocal, le Département de l'Aude souhaite aujourd'hui porter un Plan Alimentaire Territorial permettant de renforcer ses engagements, de mobiliser les acteurs, d'initier des expérimentations, d'engager des actions avec l'ensemble des territoires (impliquant ceux qui portent déjà des PAT et ceux qui n'en n'ont pas), permettant un accès au plus grand nombre, en particulier les plus fragiles, à une alimentation locale et de qualité et permettant le maintien et l'installation de producteurs pouvant vivre de leur travail.
Occitanie	Maison Paysanne de l'Aude	Pour une agriculture territorialisée à haute valeur alimentaire	Le PAT de la Haute-Vallée de l'Aude (PAT HVA) est une démarche collective initiée en 2017 par des acteurs du territoire soucieux des enjeux de transition agro-écologique et alimentaire. Il s'appuie sur un terreau associatif fertile malgré les grandes difficultés économiques et sociales que connaît le territoire rural de la HVA. A présent piloté par la SCIC Maison Paysanne de l'Aude, le PAT s'est attaché jusqu'alors à créer un espace d'échange et de co-construction basé sur des pratiques de gouvernance horizontale et coopérative. Ce cadre de travail permet d'associer tous les acteurs de la chaîne alimentaire et du développement local (collectivités locales, associations, coopératives et institutions) et ainsi de faire émerger des projets partagés. Ces parties prenantes se sont fixés collectivement pour objectif de reconquérir la souveraineté alimentaire du territoire, en visant à « produire mieux, éduquer et manger mieux pour soutenir l'agriculture locale ». Plusieurs actions seront engagées sur les thématiques de l'installation agricole, de la structuration de filière, des circuits-courts, des pratiques agricoles ou encore de la restauration collective. Une attention toute particulière sera par ailleurs portée à la justice sociale sur ce territoire déclassé.
Occitanie	Communauté de communes du Haut Allier	PAT du Haut Allier	Le PAT de la Communauté de Communes du Haut Allier a été initié par le contrat local de santé en 2018. L'accès à une alimentation de qualité et durable est marqué par les inégalités sociales : ce constat s'applique aux personnes en situation d'insécurité alimentaire, ainsi qu'aux habitants et aux agriculteurs. Les restaurations collectives ne sont pas égales dans leurs pratiques et leurs ambitions. Une part importante de la production du bassin de vie n'est pas valorisée par des labels de qualité, ni tournée vers une vente locale malgré les volontés d'agriculteurs. Ce PAT est porté avec la Chambre d'Agriculture afin de faciliter le travail nécessaire sur la structuration d'une offre locale en alimentation durable (filiales, outils de transformations ...), permettant ainsi l'approvisionnement des restaurations collectives en produits locaux de qualité et l'accès à une alimentation locale de qualité pour tous. L'éducation des enfants et la sensibilisation des habitants sera un complément nécessaire. En parallèle d'actions directes, un diagnostic partagé sera finalisé, des stratégies identifiées et un plan d'action validé par l'ensemble des acteurs alimentaires du territoire. Afin d'élaborer un système alimentaire sain, durable et juste pour les habitants du bassin de vie de Langogne, nous envisageons un PAT basé sur une gouvernance partagée. Dans un objectif de démocratie alimentaire, un travail important sera réalisé afin d'inclure au sien de la gouvernance des mangeurs et des agriculteurs.
Occitanie	Nîmes Métropole	Un projet alimentaire territorial co-construit sur le territoire apprenant de Nîmes Métropole, pour un système alimentaire résilient et une gastronomie méditerranéenne	Nîmes Métropole soutient depuis plusieurs années des actions de promotion des produits locaux et souhaite désormais mener une stratégie plus globale. Le territoire offre des opportunités : une agriculture diversifiée, une réputation gastronomique et un fort potentiel agroalimentaire. La diversité paysagère permet de bénéficier d'un cadre de vie agréable. Cependant les enjeux restent nombreux : adaptation aux aléas climatiques méditerranéens, préservation de l'eau et de la biodiversité, diminution de l'artificialisation des sols, valorisation des friches, installation agricole, viabilité économique des exploitations face à une population active agricole en baisse, créations d'activités et d'emplois pour répondre à une population active grandissante souffrant d'un taux de chômage élevé et d'une forte précarité. La crise sanitaire actuelle ne fait que renforcer ce constat et marquer l'urgence de poser les bases d'une politique alimentaire locale. Nîmes Métropole se propose d'orchestrer un Projet Alimentaire Territorial (PAT) concerté dont les objectifs sont un meilleur partage de la valeur ajoutée entre tous les maillons de la chaîne alimentaire et un accès à une alimentation saine et durable pour tous. Il est urgent de renforcer la résilience du territoire face aux risques ! 2021 et 2022 seront consacrées à l'émergence du PAT via un diagnostic et un plan d'actions co-construit tout en poursuivant et en enrichissant les actions déjà engagées.

Occitanie	Chambre d'agriculture des Pyrénées Orientales	Mangeons local 66 : vers un PAT pour les Pyrénées-Orientales	La crise sanitaire a rappelé fortement l'importance de la production locale, de l'autonomie alimentaire et de la solidarité entre acteurs. La volonté d'élargir la démarche partenariale conduite en 2019 s'est alors imposée, pour passer de la restauration collective à une prise en compte globale des circuits alimentaires de proximité et à la sensibilisation large de la population en faveur d'une alimentation durable dans les Pyrénées-Orientales. L'association Mangeons local 66 créée en novembre 2020 par la Chambre d'Agriculture, le CIVAM BIO, le Département, l'AMF66 et Perpignan Méditerranée Métropole, se propose de porter politiquement ce projet ambitieux et d'en confier l'animation à la Chambre d'Agriculture. L'émergence du PAT se structure autour de : 1. la mise en place de la gouvernance, 2. la poursuite du diagnostic partagé et la définition de la stratégie, 3. la conduite d'actions de mise en réseau des acteurs, avec un axe fort 4. l'émergence d'une plateforme de produits locaux et bio et 5. la communication et sensibilisation pour animer le lien entre acteurs de l'alimentation et population.
Occitanie	Communauté d'agglomération du Sicoval	Vers un projet alimentaire au Sicoval : Agir ensemble du champ à l'assiette, en faveur d'une agriculture préservée, d'une alimentation de proximité, respectueuse de l'environnement et accessible à tous	Le Projet alimentaire territorial initié par la Communauté d'Agglomération du Sicoval a émergé de la concertation de son Plan Climat Air Énergie Territorial en 2019. Il a ensuite été inscrit dans le contrat de transition écologique signé avec l'État en 2020, afin de renforcer son engagement en faveur de la lutte et l'adaptation contre le changement climatique et la préservation des écosystèmes naturels. Ce projet se veut être en cohérence avec la politique régionale et les politiques sectorielles de la collectivité, afin d'apporter une action globale prenant compte de la transversalité de l'alimentation et de son caractère multi échelle. A travers cette démarche, le Sicoval souhaite mobiliser l'ensemble des acteurs du système alimentaire dans la coconstruction d'un projet commun et systémique, afin de renforcer les dynamiques existantes et développer une action collective en faveur de la relocalisation de notre alimentation. Ce projet se donne pour perspective de favoriser, pour tous, une alimentation saine, respectueuse de l'environnement, créatrice d'emplois et de valeur ajoutée pour le territoire et en particulier pour les acteurs de la filière agricole. Pour cela, il s'appuie sur une démarche d'animation et la mise en œuvre d'actions emblématiques, à travers l'élaboration d'une stratégie territoriale et d'un programme d'actions partagés, tout en contribuant à valoriser et accompagner les initiatives émergentes déjà nombreuses.
Occitanie	Syndicat mixte d'Aménagement et de Gestion du PNR de l'Aubrac	PAT de l'Aubrac	Le PNR Aubrac est devenu en 2018 le 53ème parc naturel régional de France. Le soutien à l'agriculture de qualité et la valorisation des spécificités alimentaires de ce territoire emblématique sont des éléments structurants intégrés à sa stratégie territoriale de développement (Charte du Parc). Lors de sa préfiguration, le Parc, encouragé par ses partenaires (DRAAF Occitanie, Régions, Chambres d'agriculture, DDCSPP 12) s'est déjà progressivement engagé dans une démarche de Plan alimentaire territorial (année 2018). Des actions ont ainsi été expérimentées sur la thématique des circuits courts (annuaire de producteurs à destination des métiers de bouche, visites de fermes...) mais la finalisation récente d'un premier diagnostic sur la production et la consommation et la mise en place d'une gouvernance du PAT vont permettre de développer un projet plus ambitieux et plus large dans les thématiques abordées. Le PAT de l'Aubrac proposé a pour objectif de favoriser la consommation locale de produits locaux (par le grand public, par les métiers de bouche, par la restauration collective du territoire) ; d'éduquer et sensibiliser les enfants sur les thématiques de l'alimentation durable et du gaspillage alimentaire ; de mettre en valeur le patrimoine alimentaire du territoire, connu (fromage AOP de laguiole, Aligot, Bœuf fermier de l'Aubrac, AOP Estaing...) ou en devenir : produits au thé d'Aubrac, pépites de l'Aubrac(pommes de terre)...
Occitanie	Parc naturel régional du Haut Languedoc	Le Parc dans nos assiettes, le PAT sur le périmètre du Parc naturel régional du Haut Languedoc	Engagé depuis de nombreuses années en faveur de l'agriculture et l'alimentation durables, le Parc naturel régional du Haut-Languedoc mène de nombreuses actions notamment en direction de la restauration collective, en partenariat avec les départements du Tarn et de l'Hérault et les chambres consulaires (Chambres d'agriculture et chambres des métiers) respectives. La réalisation d'un PAT piloté par le Parc naturel régional du Haut-Languedoc est l'opportunité de rassembler davantage d'acteurs de la filière autour de l'objectif commun de mieux produire, mieux manger, moins gaspiller et de renforcer l'efficacité et la cohérence des actions à venir sur le territoire. La clé d'entrée par la restauration collective, maillon central de la filière, permet de traiter du développement de l'approvisionnement local et de qualité, de lutter contre le gaspillage alimentaire et de sensibiliser des producteurs aux consommateurs aux différents enjeux liés à l'alimentation. Ainsi, les actions identifiées toucheront la filière alimentaire dans sa transversalité.

Pays de la Loire	La Roche-sur-Yon Agglomération	Fédérer les différents acteurs du territoire au service de l'enjeu central de l'alimentation	En s'engageant dans un projet alimentaire territorial, La Roche-sur-Yon Agglomération souhaite fédérer l'ensemble des acteurs liés à l'alimentation collective et individuelle. L'objectif est d'avoir une vision globale du système alimentaire en impliquant de manière forte les citoyens. Suite à la concertation conduite dans le cadre du PCAET, différents acteurs ont apporté leur soutien à cette nouvelle démarche ce qui permettra le déploiement d'actions de sensibilisation (ferme pédagogique partenaire), la poursuite du développement de circuits courts (SCIC partenaire), la mise en valeur des produits, le soutien des épiceries solidaires, le développement des jardins comestibles par une collaboration avec les maisons de quartiers ainsi que des actions auprès des étudiants. La préservation du foncier agricole et le développement des haies bocagères sera également au cœur de ce projet. L'agglomération pourra s'appuyer sur des partenariats existants pour compléter sa connaissance du territoire et de ses acteurs et les fédérer. Elle poursuivra son accompagnement déjà important de la restauration collective en s'appuyant notamment sur "Les Ateliers Yonnais", légumerie qui travaille aujourd'hui avec plus de 120 restaurants collectifs.
Pays de la Loire	CC Sèvre et Loire	Projet alimentaire territorial	Dans le cadre de son PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial), la Communauté de communes de Sèvre et Loire souhaite élaborer son Projet Alimentaire Territorial. Les élus du nouveau conseil communautaire veulent se saisir de cette opportunité pour engager une réflexion globale de la place de l'agriculture et de l'alimentation sur leur territoire. Ce projet entend investiguer les 6 domaines d'intervention du PAT que sont : l'économie alimentaire, la culture et la gastronomie, la nutrition santé, l'accessibilité sociale, l'environnement, l'urbanisme et l'aménagement du territoire. Ce projet est prévu en trois étapes : - Réalisation d'un diagnostic, - Organisation d'ateliers de concertations avec de multiples acteurs du territoire représentatifs de tous les domaines de l'alimentation, afin d'identifier de manière participative les grands défis et enjeux du territoire en termes d'alimentation - Élaboration d'un plan d'actions concrètes y répondant. Un chargé de mission sera spécifiquement recruté pour animer ce PAT.
Pays de la Loire	Syndicat mixte du Pays Vallée de la Sarthe	Vers la résilience du système alimentaire territorial et une moindre dépendance aux énergies fossiles sur le Pays Vallée de la Sarthe	Dans le cadre de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), le Pays Vallée de la Sarthe ambitionne entre autres « d'engager une démarche concertée avec l'ensemble des acteurs de l'agriculture et de l'alimentation du territoire. » A travers ce PAAT, le Pays Vallée de la Sarthe, qui regroupe 3 Communautés de communes et compte 79 000 habitants souhaite engager une transition vers plus de résilience alimentaire et réduire sa dépendance aux énergies fossiles. Fort d'une agriculture puissante et intégrée mais aussi d'initiatives en circuits courts qui se multiplient, le Pays souhaite à la fois développer des productions et des filières territoriales manquantes, renforcer les circuits de distribution existants et porter des actions innovantes, notamment en matière d'installation, de pratiques agricoles ou d'approvisionnement de la restauration collective. Avec l'appui de ses partenaires techniques, le Pays va donc engager un premier travail de diagnostic partagé, puis de co-construction d'un programme d'actions ambitieux. L'objectif étant d'améliorer la résilience alimentaire et de réduire la dépendance aux énergies fossiles du territoire en agissant sur : 1/ L'installation/la transmission des exploitations 2/ L'accompagnement aux changements des pratiques agricoles 3/ La consolidation et la création de filières territoriales nourricières et durables 4/ L'approvisionnement de la restauration collective 5/ L'animation territoriale du PAAT
Pays de la Loire	CC du Pays de Chantonay	Émergence du PAT « Vers une alimentation relocalisée et partagée sur le Pays de Chantonay »	Dans la continuité de différentes approches transversales (projet de territoire, PLUi, PCAET), la Communauté de Communes du Pays de Chantonay, territoire bocager, souhaite lancer un Projet alimentaire territorial. La Communauté de Communes du Pays de Chantonay entend principalement rassembler et associer les acteurs du territoire, dont le CPIE Sèvre et Bocage, la Chambre d'agriculture et le GAB85, et les collectivités, afin de créer une dynamique de la fourche à la fourchette. Territoire rural, il devient important de recréer de la valeur ajoutée au métier d'agriculteur et à la production agricole leur permettant de vivre mieux, avec un meilleur revenu, tout en préservant l'environnement. L'éducation et la transmission des bons gestes dans les modes d'alimentation pour toutes les générations, dont la restauration collective (scolaires, personnes âgées) fin de répondre aux objectifs de la loi Egalim (50% de produits durables et de qualité, dont 20% au moins de produits biologiques), la lutte contre la précarité alimentaire et le gaspillage alimentaire sont les axes sociaux de ce PAT. Enfin, il est entendu que le PAT a pour finalité de réinstaurer du lien entre les acteurs économiques et la population, avec et autour de l'alimentation, au travers de lieux de partage, de convivialité et dans le cadre de circuits courts. Dès 2021, des actions seront réalisées sur cette thématique avec un guide des producteurs de vente directe et l'organisation d'évènements.

Pays de la Loire	PETR du Segréen	Demain, tous consom'acteurs en Anjou bleu	<p>Le Pays de l'Anjou bleu (PETR du Segréen) fédère collectivités, chambres consulaires et acteurs de la société civile autour d'un projet collectif et partagé : « Demain, tous consom'acteurs en Anjou bleu ». Ce projet s'inscrit dans une démarche « Consommer local » initiée en 2014, au sein du programme LEADER 2014-2020, dont l'ambition a été confortée lors de l'élaboration du PCAET de l'Anjou bleu en 2020.</p> <p>En apportant cohérence et continuité aux initiatives existantes et en suscitant de nouvelles actions, ce plan embrasse de nombreux secteurs d'activité ; il s'adresse ainsi aux 74 500 habitants du territoire, en se saisissant notamment des relais et partenaires que sont les agriculteurs, les établissements scolaires, les EHPAD, les professionnels de la restauration commerciale, traiteurs, du tourisme, de la culture, de la santé et du social, les réseaux des acteurs économiques, les collectivités et les consommateurs. Dans une démarche participative qui associe fortement son conseil de développement, le Pays inscrira ce nouveau projet dans le développement d'un territoire rural en devenir.</p>
Pays de la Loire	CU Le Mans Métropole	Mise en œuvre et animation du Plan Agricole et Alimentaire de Le Mans Métropole	<p>Depuis 2017 un travail collaboratif entre les principaux acteurs du territoire a été mené autour des sujets de l'agriculture et de l'alimentation. Un projet de PAT a d'ailleurs été en réflexion entre 2018 et 2019. Il apparaît donc essentiel aujourd'hui, pour conférer à ce plan une dimension opérationnelle, de mettre en place une véritable gouvernance et des moyens humains associés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La mise en place d'un nouveau conseil communautaire en juillet 2020 a été l'occasion d'affirmer l'ambition politique de la collectivité en confiant la 1ère Vice-Présidence aux questions agricoles mais également une Vice-Présidence à la mise en œuvre d'un Plan Alimentaire Territorial. - Il est envisagé de recruter un chargé de mission dédié à l'animation et la mise en œuvre du plan. - Par ailleurs le partenariat avec le Pays du Mans sera renforcé notamment sur les questions d'approvisionnement local de qualité et de réduction du gaspillage alimentaire de la restauration hors domicile via la charte Qualité et Proximité.
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Commune de Châteauneuf-Grasse	PAT de la commune de Châteauneuf de Grasse : développement de la solidarité alimentaire aux personnes et au territoire	<p>Depuis 2018, la commune de Châteauneuf de Grasse met en œuvre un projet alimentaire organisé autour de la SCIC « les ferrages de Châteauneuf ». Les résultats obtenus sont enthousiasmants puisque les productions de la SCIC approvisionnent nos cantines scolaires avec des repas 100 % bio et locaux sans surcoût car nos actions de sensibilisation auprès des parents et des enfants permettent une lutte efficace contre le gaspillage alimentaire. Le reste des productions est mise en valeur dans un magasin de producteurs qui a permis de créer des 2,5 emplois.</p> <p>En réponse à l'appel à projet 2020-2021 du PNA, et au vu de la récente crise sanitaire, la commune de Châteauneuf propose de développer le volet social de la démarche territoriale en permettant l'accès à une alimentation qualitative de proximité pour tous et ainsi atteindre l'émergence d'un PAT dans toutes ses composantes.</p>
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Conseil Départemental des Alpes-Maritimes	Élaboration d'un PAT départemental	<p>Le Projet alimentaire territorial des Alpes-Maritimes a pour objectif de développer une alimentation locale de qualité pour tous en associant les acteurs de l'alimentation durable.</p> <p>Pour permettre l'approvisionnement en produits locaux et de qualité, le PAT favorisera l'installation d'agriculteurs en agriculture biologique ou labellisés HVE (haute valeur environnementale). Par ailleurs, le Département réfléchit à un partenariat pour l'installation de station d'agro-météorologie qui permettra une meilleure gestion de l'eau et une maîtrise des traitements nécessaire à une production de qualité. Il développera également l'activité de la plate-forme « 06 à Table! » en proposant aux établissements de restauration collective des services supplémentaires en fonction d'études qui doivent être menées comme la création d'une légumerie avec potentiellement transformation des légumes par exemple par de la surgélation de certains produits.</p> <p>Le PAT 06 visera à améliorer les actions de lutte contre le gaspillage alimentaire et la formation des personnels dans les collèges, il pourra sensibiliser aussi les personnels des EHPADs à cette problématique. Concernant la lutte contre la précarité alimentaire, compétence du Département, le PAT 06 permettra la sensibilisation et l'implication des services sociaux ainsi que l'essaimage d'actions éprouvées existantes. Afin d'assurer la mise en œuvre de démarches alimentaires cohérentes et notamment la bonne articulation entre les différentes échelles de PAT, le PAT 06 co-animera un groupe de travail des PAT sur le territoire départemental.</p> <p>Enfin, le PAT 06, en partenariat notamment avec le lycée agricole d'Antibes, mettra en œuvre des plans de communication et d'éducation auprès du grand public autour du « bien manger » et mettant en valeur les actions des PAT sur le territoire départemental.</p>

Provence-Alpes-Côte d'Azur	Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse	PAT du Pays de Grasse	<p>La Communauté d'agglomération du Pays de Grasse (CAPG) regroupe 23 communes de l'Ouest des Alpes-Maritimes. Elle compte 100 000 habitants et s'élève de 6 à 1 700 m d'altitude. Historiquement, la CAPG vient en soutien de son agriculture et en a une parfaite connaissance. Elle est par ailleurs membre du réseau régional des PAT depuis sa création. Fort d'un travail poussé en matière de diagnostic, la CAPG est en mesure aujourd'hui de proposer une gouvernance agricole et alimentaire large et cohérente. Les objectifs de cette gouvernance seront de définir les programmes de soutiens nécessaires pour le développement des thématiques identifiées lors du diagnostic comme étant à renforcer: foncier agricole, outils logistique ou de transformation, installation, filières de qualités, économie circulaire, accessibilité sociale des produits locaux, prévention du gaspillage alimentaire et activités sportives. Le PAT complète ses politiques Contrat de Transition Ecologique, label French Impact, QPV, Contrat de ruralité...</p>
Provence-Alpes-Côte d'Azur	COMMUNE DE SAINT VALLIER DE THIEY	PAT de Saint Vallier de Thiey	<p>La commune est engagée depuis plus de 10 ans dans une dynamique globale de transition énergétique et de développement durable. Ce n'est plus le développement durable qui s'articule autour de la politique de la commune mais bien les actions politiques qui sont toutes réfléchies et mises en œuvre autour de la préservation de la planète et du développement durable.</p> <p>En 2020, elle a rejoint le dispositif « Petites villes de demain », a déposé un dossier de labellisation Territoires durables, une COP d'Avance, s'est engagée à élaborer un agenda 2030, et a fait évoluer sa restauration collective pour laquelle elle a été labellisée ECOCERT en cuisine niveau 3.</p> <p>Les objectifs de la commune sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Installer des agriculteurs pour augmenter la production locale, participer à la souveraineté alimentaire du territoire et organiser un point de vente de production locale - Améliorer l'offre de restauration collective (30% de production locale dans l'approvisionnement, 100% de valorisation des restes de repas, introduction d'un deuxième repas végétarien hebdomadaire) - Créer une maison du développement durable (Lieu de maraichage, lieu d'accueil et de sensibilisation)
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Communauté de communes Méditerranée Porte des Maures	PAT de la communauté de communes Méditerranée Porte des Maures	<p>Le Projet alimentaire territorial de la communauté de communes Porte des Maures a choisi comme commune pilote Collobrières, qui s'est inscrite depuis plus de 20 ans dans une démarche de développement durable et d'incitation à la suppression de tout intrant de synthèse notamment par l'expérimentation des techniques de permaculture ainsi qu'à l'encouragement à l'installation de nouveaux agriculteurs et éleveurs afin de préserver et valoriser la richesse de son patrimoine agricole et forestier.</p> <p>Le PAT est donc l'outil institutionnel qui vient naturellement conforter les dispositifs déjà en place et notamment compléter le Contrat de Transition Ecologique signé le 20 janvier 2020 (annexe 2 : CTE du Massif des Maures) et permettre ainsi la mise en œuvre d'actions concrètes.</p> <p>En associant les divers acteurs du territoire déjà impliqués dans une volonté de structuration vertueuse des filières de l'alimentation (Etat, ONF, Chambres Consulaires, ADEME, Région, Syndicat Mixte des Maures, Département, AUDAT, CERPAM, ADEAR, Université, société civile, producteurs, restaurateurs...), il en fait un levier d'actions exceptionnel pour un projet de territoire en adéquation avec les impératifs de la loi EGalim.</p>
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Département des Hautes-Alpes	Projet alimentaire des Hautes-Alpes : L'excellence et l'exemplarité alimentaires comme réponse à la crise environnementale, économique et sociale	<p>Les Hautes-Alpes sont un département de montagne de faible densité de population laissant une place importante aux activités agricoles et agroalimentaires (2eme secteur économique après le tourisme). Forte de filières emblématiques (arboriculture, élevage ovin), et de productions plus confidentielles (lait, miel), l'agriculture est une richesse pour les Hautes-Alpes.</p> <p>Porté par le Département et associant de nombreux partenaires, le PAT apportera une cohérence au système alimentaire Hautes-Alpes : vers l'excellence et l'exemplarité alimentaires, une réponse à la crise environnementale, économique et sociale du moment.</p> <p>Conscient des enjeux multiples liés à l'alimentation et de la vertu du "travailler ensemble", le projet se veut transversal. Il cible producteurs, opérateurs intermédiaires, la population résidente et touristique autour de 5 axes stratégiques :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1/ Structurer une gouvernance alimentaire départementale et compléter le diagnostic territorial ; 2/ Préserver le milieu naturel (les sols, l'eau, la biodiversité) et promouvoir des modes de productions plus durables ; 3/ Renforcer la résilience et l'adaptation du tissu économique agro-alimentaire ; 4/ Renforcer les produits locaux dans les circuits de grande proximité et développer les circuits courts ; 5/ Promouvoir des choix alimentaires durables (notamment en restauration collective), éduquer les consommateurs, réduire les inégalités d'accès à une alimentation de qualité et durable.

Réunion	Commune de CILAOS	PAT du cirque de Cilaos	<p>En partenariat avec le Parc national, la Chambre d'Agriculture et le Département, la commune de Cilaos située dans le cirque enclavé des Hauts de La Réunion, engage la mutation de son système alimentaire. L'objectif est d'accompagner la professionnalisation des producteurs, la diversification et la valorisation locale d'une offre alimentaire de qualité, et la gestion locale de ses déchets, afin de consolider son économie et renforcer son autonomie.</p> <p>Le PAT de Cilaos « Not manzé, not kultur, not avenir » est structuré autour de 5 axes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- Accompagnement des agriculteurs : professionnalisation, installation, formation en agro-écologie. 2- Création d'outils collectifs : Maison des terroirs (transformation agro-alimentaire) et ferme pilote. 3- Valorisation locale : restauration scolaire, commerces locaux et structures touristiques. 4- Sensibilisation : éducation alimentaire des divers publics et transmission du patrimoine alimentaire. 5- Lutte contre la précarité alimentaire : jardins partagés et épicerie solidaire itinérante. <p>Maîtrisant une trentaine d'hectares de foncier agricole, la commune souhaite installer des agriculteurs et créer une ferme pilote ayant vocation à alimenter la restauration scolaire tout en étant un lieu d'expérimentation agronomique, de formation des agriculteurs et de sensibilisation des divers publics, dont les scolaires. La création d'une « Maison des terroirs » est programmée dans la ZAC Roland Garros. Ce lieu disposera d'un atelier de transformation agro-alimentaire et d'une tuerie de volailles. Ces infrastructures collectives, aux normes en vigueur, seront mises à disposition des agriculteurs pour favoriser la transformation locale et limiter la dépendance à l'extérieur du cirque (abattoirs, marché de gros). Ils pourront également faciliter l'approvisionnement de la restauration scolaire.</p> <p>Ce PAT s'inscrit, par ailleurs, dans plusieurs dynamiques territoriales complémentaires et déjà engagées (contrat « petite ville de demain », démarche « Porte de Parc »).</p>
---------	-------------------	-------------------------	--